

## ***Sur le Forum.....Le rail de transfert- Jacques Mesnildrey***

- Octobre 2017 -

*Cette nouvelle rubrique vient regrouper en un seul document les échanges qu'il y a eu sur le Forum sur un sujet particulier. Ce document est repris sous la forme de questions/réponses en espérant avoir gardé la richesse des échanges.*

### **Le rail de transfert**

Pour ce numéro d'Espoir nous revenons sur les échanges fournis qu'il y a eu sur le rail de transfert. Merci à tous ceux qui ont contribué à ces échanges par leurs questions et leurs réponses : Cyril, Pierre, Ludivine, Gilles, Sylviane, Marion, Sabine, Karine, Naïma, Jean, Juliette et bien évidemment **Guy Cavallé** qui, avec ses réponses, nous fait bénéficier de son expertise.

#### **Pourquoi un rail de transfert ?**

Le rail de transfert peut s'utiliser pour sortir ou se mettre au lit, l'installation sur un fauteuil roulant, assurer les transferts dans la salle de bain (si l'on souhaite garder sa baignoire par exemple), entre la douche et les WC. C'est certainement le moyen le plus sûr et le plus efficace lorsque l'on parle de transfert. Il préserve la sécurité de la personne qui se transfère tout en préservant le dos des aidants qui, parfois se fatiguent à faire cette opération avec leurs bras ou un soulève-personnes sur roulettes.

Le rail de transfert permet également à la personne de garder une certaine forme d'autonomie lorsqu'elle a les moyens cognitifs pour le faire. Avec de la volonté et de l'entraînement, on arrive à se surpasser !

#### **Je suis locataire de mon logement, puis-je installer un rail de transfert et dois-je avoir l'autorisation de mon propriétaire ?**

Si le rail est installé directement sur le plafond, il faut l'autorisation du bailleur. Il existe des systèmes totalement indépendants du plafond ils s'installent de mur à mur quel que soit la nature du mur. Il y a aussi des portiques sur poteaux porteurs qui ne nécessitent pas de perçage. Dans ces cas l'autorisation du propriétaire n'est pas forcément nécessaire.

#### **Je tiens encore sur mes jambes et je crains que le recours au rail de transfert ne vienne accentuer mes problèmes physiques par un manque d'activité.**

Avec un moteur aérien, le rail de transfert permet de faire des exercices physiques, de s'entraîner à la marche ou de faire de la rééducation. Par exemple, avec un harnais Active Trainer qui permet de soutenir les zones bassin haut du corps, un peu comme une association de harnais d'escalade et de maintien du parachute. Ce harnais permet de protéger dans les chutes les personnes qui peuvent encore marcher mais qui perdent leur équilibre. En réglant la hauteur de la sangle du moteur on permet d'avoir moins d'appui et de ce fait de ne pas avoir tout le poids de son corps à porter. Pour ce type d'exercices, il faut que la personne puisse se maintenir sur ses jambes et verrouiller les genoux. Cela permet une bonne progression musculaire et des bénéfices sensibles au niveau de l'équilibre.

### **Combien cela coûte ?**

Par exemple, les produits GULDMANN, 2 type de moteur GH3 ou le GH1 qui ont presque 10 ans d'avance technologique sur la plupart des moteurs de transfert. De plus, le rapport qualité/prix est des plus intéressant avec un choix de harnais quasi sans limite. Il y en a un qui permet (pour les personnes en ayant les possibilités) de se transférer tout seul (par comparaison, ce harnais MICRO PLUS coûte 310 € où le châssis mains (Handi Move) coûte 1300 €).

Par comparaison un moteur à translation manuelle chez Handi Move coût environ 3200€ où il faut rajouter le chargeur (260€). Le GH3 lui se recharge tout seul dans le rail de transfert. Il revient tout compris à 2930€ et le GH1 à 2100€ toujours tout compris.

Des équipes qui se déplacent dans toutes la France avec des garanties de pose, une formation à l'utilisation du matériel gratuite, 2 ans de garantie sur le matériel.

Le rail de transfert peut être financé par la MDPH dans le cadre de l'aménagement du domicile. D'autres organismes peuvent aussi participer à l'achat de ce produit.

Guy peut vous conseiller sur l'aménagement le plus adapté à vos demandes. Pour les personnes AF (ou autres) l'étude sera gratuite et il vous sera offert une remise de 15% sur le devis.

<p><b>Vous pouvez contacter Guy Cavallé par mail : <a href="mailto:guy.cavaille@osmosohandicap.com">guy.cavaille@osmosohandicap.com</a> ou par téléphone 06 12 25 12 12 (voir aussi revue 148)</b></p>
--